

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**Comité Préparatoire du Festival des Langues d'Afrique (Festila)**

## **Réunion Préparatoire Internationale**

*Kinshasa, 24-25 juillet 2003*

### **Document n° 11**

**RAPPORT FINAL**

## **INTRODUCTION**

**01** Les travaux de la réunion internationale préparatoire du Festila se sont déroulés à Kinshasa du 24 au 25 juillet 2003 au Centre d'Accueil Protestant situé sur l'avenue Kalemie, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

**02** L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, le Centre International des Civilisations Bantu, le Comité Préparatoire du Festila, ainsi que des experts nationaux et ceux venus du Sénégal, du Niger, du Mali et du Canada ont pris une part active aux travaux.

## **03 L'ordre du jour**

### **03.1 *Le jeudi 24 juillet 2003 :***

#### *03.1.1 Cérémonie d'ouverture*

- Intervention de Madame la Commissaire Générale à la Francophonie, M<sup>me</sup> Isabel Matshik Ruth Tshombe ;
- Intervention du Directeur des Langues et de l'Ecrit à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, M. Isidore Ndaywel ;

#### *03.1.2 Déroulement des travaux*

- Présentation du texte final du projet, par le Comité préparatoire du Festila ;
- Echanges ;
- Examen des projets de textes administratifs du Festila (statuts, règlement intérieur...). Adoption.

### **03.2 *Le vendredi 25 juillet 2003 :***

- Examen du projet de programme d'activités du Festila ;
- Examen des statuts ; Adoption ;
- Présentation et adoption du Rapport final
- Séance de clôture
- Fin des travaux.

## LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

**04** La cérémonie d'ouverture a démarré le jeudi 24 juillet 2003, à 11h30', par le mot de circonstance du Professeur Ndaywel. Il s'est réjoui de la tenue de cette réunion et a remercié le Comité Préparatoire pour la qualité des documents de travail. Il a indiqué l'importance de ce projet et le choix de la République Démocratique du Congo.

**04.1** La première raison évoquée : la République Démocratique du Congo est un espace de diversité des langues. Ce qui est une richesse.

**04.2** La deuxième raison : la République Démocratique du Congo regorge une expertise des linguistes très riche appuyée par des institutions nationales importantes.

**04.3** La troisième raison : la République Démocratique du Congo a une grande expérience de l'utilisation des langues nationales.

**04.4** Il a enfin souhaité que le projet du Festila prenne corps et rejoigne la grande famille de grands festivals africains tels que le Festival Panafricain de la Musique (FESPAM), le Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA), le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), etc.

**05** Ce mot a été suivi immédiatement par le discours d'ouverture prononcé par Madame Isabel Matshik Ruth Tshombe, Commissaire Générale à la Francophonie. Cette dernière s'est aussi réjouie de la coopération active entre la République Démocratique du Congo et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie. Elle a reconnu la contribution déterminante de l'A.I.F. pour la réussite de cette réunion. Elle a confirmé l'engagement de la République Démocratique du Congo à s'impliquer dans la réussite du Festila, avant d'ouvrir solennellement les travaux.

### Travaux proprement dits

**06** Les travaux proprement dits ont commencé par une prise de parole de M. Corneille Monoko, Coordonnateur du Comité Préparatoire du Festila, qui a d'abord rappelé la diachronie de l'idée du Festila : la réunion de Libreville en 1998, les différentes concertations entre le CICIBA, l'A.I.F. et la République Démocratique du Congo. Une autre concertation en janvier 2003 a mis en présence une délégation du CICIBA et les experts congolais ; ce qui permit au Ministre de la Culture et des Arts de prendre l'Arrêté Ministériel n° 22/CAB/MIN/MCA/032/D.N/2003 du 26 février 2003 portant composition du Comité Préparatoire du Festival des Langues d'Afrique, en abrégé "FESTILA", qui a apprêté les documents de travail de la présente réunion. Ensuite, le Coordonnateur a présenté de façon succincte tous les documents de travail. Et enfin, le Coordonnateur a suggéré de débuter l'examen des documents de travail par celui portant le numéro 6 relatif à l'avant projet de la première édition du Festival des Langues d'Afrique.

07 Succédant au Coordonnateur, le Professeur Ndaywel, qui dirigeait les travaux, a concentré la démarche sur trois préoccupations liées à l'examen de ce projet : il s'agissait de sa pertinence, de la volonté politique de la République Démocratique du Congo et de la logistique (le coût de l'opération). Il a, en même temps, rappelé l'histoire des festivals en Afrique et leurs étapes différentes (de 1966 à ce jour) :

- a) Festival Mondial des Arts Nègres en 1966 à Dakar, Sénégal ; à l'initiative du Président Léopold Sédar Senghor ;
- b) le Festival culturel panafricain en 1969 à Alger, sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine ;
- c) le Festival mondial des arts et de la culture en Afrique, « FESTAC 77 », en 1977 à Lagos, Nigeria.

08 Depuis lors, l'Union Africaine a pris l'option de soutenir les initiatives nationales à vocation panafricaine et à caractère thématique :

- a) le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou, Burkina Faso ;
- b) le Festival (du cinéma) de Carthage, Tunisie ;
- c) le Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA), à Abidjan, Côte d'Ivoire ;
- d) le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), Burkina Faso ;
- d) le Dak'Art, à Dakar, Sénégal ;
- e) le Festival Panafricain de Musique (FESPAM) à Brazzaville, République du Congo ;
- f) Biennal de l'Art Bantu Contemporain, organisé par le CICIBA dans les Etats membres.

09 Le Festila devait par conséquent s'inscrire dans cette logique.

10 Suspendus à 13h00', les travaux ont repris à 15h00' sur le même document numéro 6. Les discussions ont alors porté sur les activités du Festila, à savoir : les expositions, les spectacles, le symposium, les conférences en langues d'Afrique, les concours, les ateliers, les rencontres professionnelles, ...

#### *Les expositions*

11 Différents intervenants ont exprimé des préoccupations portant sur la rareté des maisons d'éditions spécialisées en langues d'Afrique, sur la nécessité d'atteindre le grand public au travers des expositions ; sur la mobilité de l'exposition au travers d'une caravane ; sans exclure l'idée de l'exposition sur les sites immobiles. Les participants ont aussi souligné le souci d'allier les aspects de la rentabilité des expositions au souci de promouvoir et de vulgariser l'usage des langues.

### *Les spectacles*

12 La question de choix des groupes devra être réglée par le directeur artistique au moment opportun après la mise en place des structures définitives du Festila.

### *Le symposium*

13 S’agissant du thème général, l’assemblée a accepté le principe d’un thème englobant et ouvert sur toutes les langues d’Afrique, y compris l’arabe, l’espagnol, le portugais, l’anglais, le français, les langues nationales, les langues transnationales et autres. Cependant, l’accent a été mis sur la nécessité d’innover en adoptant une approche pratique sur l’utilisation des langues, en posant une problématique telle que : “comment communiquer en langues africaines aujourd’hui ?” Le thème général devrait par conséquent tenir compte des masses populaires et s’ouvrir aux expériences de tous les pays. Les principes d’un appel à communication et de l’identification d’un plus grand nombre d’experts ont été adoptés comme solution finale pour des raisons d’efficacité. Une liste exhaustive des experts devra être élaborée par le comité préparatoire. Un long débat sur la politique linguistique en tant que l’une des priorités a clôturé ce point sur le thème général.

### *Conférences sur les langues d’Afrique*

14 Sur ce point, l’assemblée a proposé au Comité Préparatoire de concevoir aussi des thèmes mobilisateurs pour attirer le grand public. Il fut également souligné la nécessité de solliciter le partenariat des ONG et d’impliquer le Ministère de la Culture et des Arts, le Ministère de l’Education Nationale, la Conférence des Ministres de l’Education Nationale et le Ministère de la Communication et Presse pour une meilleure synergie.

### *Les concours*

15 Dans le souci de pérenniser le Festila et de le rendre présent dans les esprits, l’assemblée a adopté la proposition de créer des concours permanents radiotélévisés sur les devinettes, l’orthographe, le calcul en langues d’Afrique, moyennant des prix même modiques. Ces concours se dérouleraient à travers des émissions hebdomadaires plusieurs mois avant l’édition du Festila avec possibilité des remises des prix pendant le festival. Une étude approfondie de la question a été demandée au Comité Préparatoire. Du point de vue des stratégies, l’option fut levée de créer et diversifier des événements annonciateurs du Festila, la remise des distinctions (Prix) en tenant compte des contraintes financières et budgétaires.

*Ateliers*

16 Les options suivantes ont été levées :

- Les ateliers constitueraient des activités indépendantes du symposium qui seraient organisés sous le couvert des ministères tels que l'Education Nationale, celui de la Culture et des Arts, celui de la Communication et Presse ; mais ils seront animés par des opérateurs culturels bien identifiés (O.N.G. ou institutions diverses).
- Compte tenu du caractère laïc des institutions internationales telles que l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, le Centre International des Civilisations Bantu, l'assemblée a proposé soit de s'abstenir de l'organisation des ateliers de musiques chorales, soit de les ouvrir à toutes les tendances religieuses.
- Les thèmes tels que la Bantuité, l'Afrique – Monde Arabe, les alliances inter-linguistiques entre l'Amérique latine et l'Afrique ont été retenus.
- L'éclatement des modules d'activités à soumettre aux bailleurs de fonds a été adopté comme stratégie managériale, lors de la recherche du financement de ces ateliers.

*Les rencontres professionnelles*

17 Le principe de la rencontre des organisateurs de festivals des contes a été accepté.

18 La traduction, ses difficultés et ses conséquences néfastes en tant que thème des rencontres professionnelles a aussi retenu l'attention de l'assemblée. La rencontre des traducteurs a été également acceptée comme activité du Festila avec la recommandation de consulter l'expertise sud-africaine sur cette matière (la traduction).

19 Avant la clôture des débats, l'on a procédé à l'examen des rubriques sur les participants et le plan d'action. Les participants ont été invités à considérer les documents sur le parc hôtelier, la liste des médias et les discours d'ouverture lors de la seconde journée de travail.

20 La séance a été suspendue à 18h00'. Et elle devra reprendre le lendemain à 9h30' au même endroit.

21 Les travaux ont repris le vendredi 25 juillet 2003, à 10h00', avec les débats sur le point 12 du document n° 6 sur les participants. A ce sujet, l'option de réduire le nombre des participants fut levée. Toutefois, leur profil et l'adoption des critères plus pertinents devaient être examinés plus tard par le Comité Préparatoire pour une meilleure sélection.

22 Le point 13 relatif au plan d'action fut examiné moyennant les amendements suivants :

- Octobre 2003 : - Lancement de la 1<sup>ère</sup> édition et des invitations ;
  - Appel à contribution.
- Février 2004 : Confirmation des invitations ;
- Juillet 2004 : 1<sup>ère</sup> édition du Festila.
- Le budget devait être éclaté en plusieurs rubriques selon les modules pour des raisons de visibilité et de clarté afin que la part de la République Démocratique du Congo dans la prise en charge de l'événement apparaisse clairement.

23 Ensuite, l'assemblée a examiné le document numéro 2 sur le projet des statuts : le préambule a été enrichi sur les documents de référence à y inclure, notamment la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, la Déclaration et le Plan d'action de Cotonou, selon l'ordre chronologique.

23.1 L'article 1<sup>er</sup> a été amendé comme suit : "Il est créé à Kinshasa une institution nationale à vocation panafricaine dénommée Festival des Langues d'Afrique, ci-après désigné "FESTILA".

23.2 L'article 2 : une commission a été créée pour enrichir le contenu de cet article moyennant des amendements sur les objectifs. Après débat sur la proposition de la commission ad hoc, cet article est modifié comme suit :

23.3 Le Festila a pour mission de contribuer au rapprochement des peuples par la promotion de la diversité linguistique et culturelle sur l'espace africain. A cet effet , il a pour objectifs de :

- promouvoir les langues d'Afrique à travers l'organisation d'expositions, de spectacles, de symposiums, de conférences en langues d'Afrique, de concours et de rencontres professionnelles ;
- sauvegarder le patrimoine linguistique dans les domaines concernés ;
- favoriser la création des industries de la langue ;
- constituer un espace d'échanges linguistiques et culturels ;
- devenir un cadre de référence et d'inspiration collective.

23.4 L'article 3 fut aussi amendé.

23.5 Il a été, du reste, décidé d'ajouter un 3<sup>ème</sup> organe dénommé Comité technique avec une configuration qui a été acceptée par l'assemblée.

23.6 S'agissant des membres du Conseil d'administration cités à l'article 6, il fut décidé de supprimer le Secrétariat Général du Ministère de la Culture et des Arts, et d'ajouter l'Académie Africaine des Langues, le Ministère de l'Education Nationale et celui des Finances avec l'option de laisser l'ouverture pour l'admission des futurs bailleurs de fonds dans les statuts du Festila.

23.7 L'article 24 fut amendé comme suit : « Les ressources sont gérées par le Commissaire Général ». Le règlement financier réglera les autres questions subsidiaires.

23.8 Une commission a été créée afin d'harmoniser les vues sur la vice-présidence du Conseil d'administration du Festila. A l'issue des débats, la vice-présidence fut accordée à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et à l'UNESCO.

23.9 S'agissant des ressources, il a été décidé que celles-ci proviendraient des subventions de l'Etat congolais, des contributions des bailleurs de fonds et des dons et legs.

23.10 A propos des dispositions finales, l'assemblée a proposé de créer de nouveaux articles sur le mode de règlement des litiges, sur le sort du patrimoine du Festila en cas de dissolution du Festila.

23.11 Quant à la révision des statuts, c'est le gouvernement de la République Démocratique du Congo qui en avait désormais la charge (Article 25).

23.12 S'agissant du troisième organe, soit le comité technique, il a été accepté comme organe consultatif, d'accompagnement du Festila, ouvert aux institutions, ONG et experts. Il devra être dirigé par le Commissaire Général. Toutefois, à ce sujet, l'assemblée a proposé au Comité Préparatoire d'enrichir toutes les dispositions du projet des statuts, particulièrement en ce qui concerne le comité technique et le Conseil d'administration en tenant compte des options levées par l'assemblée.

24 Lu, pour le Comité Préparatoire du Festila, par M<sup>e</sup> Théodore Nganzi Ndoni, le rapport final a été adopté, moyennant amendements, à l'unanimité des participants.

#### *Séance de clôture*

25 Elle a commencé avec la lecture, pour le Comité Préparatoire du Festila, du communiqué final, par le Professeur Yoka Lye Mudaba. Celle-ci a été suivie de la lecture de la motion de remerciement par M. Moussa Diaby, expert malien.

26 Par la suite, M. Isidore Ndaywel, Président de céans, a remercié les participants en confirmant que l'acte fondateur du Festila a été adopté par la réunion internationale préparatoire. Il n'appartient plus, a-t-il rappelé, qu'au Gouvernement de la République Démocratique du Congo à concrétiser sa volonté politique pour la réussite de la première édition. Il a réitéré la disponibilité de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie par sa contribution éventuelle.

27 Réagissant à ce discours, Madame Isabel Machik Ruth Tshombe a remercié, à son tour, tous les représentants. Elle a rappelé que la langue est le véhicule de la culture par excellence. Les Africains, en protégeant leurs langues, se protégeaient eux-mêmes. Par conséquent, la République Démocratique du Congo devait, a-t-elle dit, s'impliquer davantage dans ce projet pour réécrire une nouvelle page de son histoire.

## RECOMMANDATIONS

28 Le Président de céans a récapitulé, à la fin des débats, des recommandations suivantes qui furent adoptées :

- le Comité Préparatoire est chargé de poursuivre son travail jusqu'à la mise en place des institutions définitives du Festila (c'est-à-dire le Conseil d'administration et le Commissariat Général et le Comité Technique) ;
- le Comité Préparatoire est prié de transmettre au Gouvernement de la République Démocratique du Congo tous les documents utiles à la constitution du Festila, notamment l'organigramme, le règlement intérieur, le règlement des concours, les documents sur le parc hôtelier et sur les sites disponibles ;
- le Comité Préparatoire devra apprêter et transmettre le budget de la Première Edition du FESTILA 2004 aux bailleurs de fonds avant octobre 2003.

Fait à Kinshasa, le 25 juillet 2003.

*Pour le Comité Préparatoire du Festila*

M<sup>e</sup> Théodore NGANZI NDONI  
*Rapporteur*

*Liste des participants*

1. Monsieur Isidore NDAYWEL-è-NZIEM  
Directeur  
Agence Intergouvernementale de la Francophonie  
Direction des Langues et de l'Ecrit  
13, Quai André Citroën  
75015 Paris / FRANCE  
Tél. : 01 44 37 32 34  
[isidore.ndaywel-nziem@francophonie.org](mailto:isidore.ndaywel-nziem@francophonie.org)
2. Monsieur Bréhima DOUMBIA  
Responsable des projets  
Agence Intergouvernementale de la Francophonie  
Direction des Langues et de l'Ecrit  
13, Quai André Citroën  
75015 Paris / FRANCE  
Tél. : 01 44 37 32 34  
[brehima.doumbia@francophonie.org](mailto:brehima.doumbia@francophonie.org)
3. Monsieur VATOMENE Kukanda  
Directeur  
CICIBA  
B.P. 70  
Libreville / GABON  
Tél. : (00 241) 31 18 94 (portable) – 77 50 84 (fixe)  
Télécopie : (241) 77 50 90  
[ciciba@caramail.com](mailto:ciciba@caramail.com), [vatkuk@yahoo.fr](mailto:vatkuk@yahoo.fr)
4. Monsieur Moussa DIABY  
Administrateur  
Fondation KARANTA  
B.P. E 5641  
Bamako / MALI  
Tél. : (223) 221 51 71 674 39 85  
Courriel : [fkaranta@yahoo.fr](mailto:fkaranta@yahoo.fr)  
Site Web : <http://www.karanta.org.ml>
5. MBODJ Chérif  
CLAD / Université Cheikh Anta Diop  
Dakar (Sénégal)  
Tél. : (221) 824 52 06  
[chembodj@refer.sn](mailto:chembodj@refer.sn)  
[mbodjch@hotmail.com](mailto:mbodjch@hotmail.com)

6. Abdou MIJINGUINI  
DREPLN / MEBA  
Niamey (NIGER)  
Tél. : (22 ) 74 01 70 – 72 40 93  
Courriel : [mijinguini@yahoo.fr](mailto:mijinguini@yahoo.fr)
7. Shally B. GACHURUZI  
B.T. / Canada  
Tél. : 1/819 953 66 53  
Courriel : [shally.gachuruzi@tpsgc.gc.ca](mailto:shally.gachuruzi@tpsgc.gc.ca)
8. KILUMBA KATUTULA  
Université de Lubumbashi  
Tél. : (00 243) 97 022 021  
Courriel : [unilu@ic.lubum.cd](mailto:unilu@ic.lubum.cd)
9. KALUNGA MWELA  
Université de Lubumbashi  
Tél. : (00 243) (0) 840 10 28  
Courriel : [markalunga@yahoo.fr](mailto:markalunga@yahoo.fr)
10. Corneille MONOKO K'eh'um Ize  
Commission Nationale de la République Démocratique du Congo pour le  
Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA-R.D.C.)  
Tél. : (00 243) (0) 81 510 63 16 – (00 243) 99 52 807  
Courriel : [corneillemonoko@yahoo.fr](mailto:corneillemonoko@yahoo.fr)
11. MUKASH KALEL  
Observatoire des Langues  
Tél. : (00 243) 99 33 809  
Courriel : [obslangues@yahoo.fr](mailto:obslangues@yahoo.fr)
12. Albert MBULAMOKO  
Société Congolaise des Linguistes (SOCOLIN)
13. YOKA LYE MUDABA  
Société Nationale des Editeurs, Compositeurs et Auteurs (SONECA)  
Tél. : (00 243) 98 202 777  
Courriel : [andreyokalye@yahoo.fr](mailto:andreyokalye@yahoo.fr)
14. NYEMBWE NTITA  
Centre de Linguistique Théorique et Appliquée - « CELTA »  
Tél. : (00 243) 081 812 99 98  
Courriel : [anyembwe@yahoo.fr](mailto:anyembwe@yahoo.fr)

15. Romain KASORO TUMBWE  
Observatoire des Langues  
Tél. : (00 243) 89 317 37 – 081 513 89 23  
Courriel : [romainkasoro@yahoo.fr](mailto:romainkasoro@yahoo.fr)
16. Yvon NSUKA Zi Kabwiku  
Université de Kinshasa – UNIKIN  
Tél. : (00 243) 081 503 39 14  
Courriel : [nsuka2000@yahoo.fr](mailto:nsuka2000@yahoo.fr)
17. Théodore NGANZI NDONI  
Observatoire des Droits Culturels  
Tél. : (00 243) 081 811 25 20  
Courriel : [odc\\_rdc@yahoo.fr](mailto:odc_rdc@yahoo.fr)  
[nganzi2001@yahoo.fr](mailto:nganzi2001@yahoo.fr)
18. MASWAKU GATELA  
Commissariat Général à la Francophonie  
Tél. : (00 243) 89 19 166  
Courriel : [magat\\_200@yahoo.fr](mailto:magat_200@yahoo.fr)
19. MAALU BUNGI  
Centre de Linguistique Théorique et Appliquée – « CELTA »  
Tél. : (00 243) 98 138 258  
Courriel : [crismaalu@yahoo.fr](mailto:crismaalu@yahoo.fr)
20. Baudouin MUKUMBI SEFU  
Commissariat Général à la Francophonie  
Tél. : (00 243) 99 16 488 – 081 13 79 23  
Courriel : [mukumbi@caramail.com](mailto:mukumbi@caramail.com)
21. Jean-Marie NTANTU MEY  
B.A.C./R.D.C.  
Tél. : (00 243) 99 26 688

22. Bybie KANKU  
Commissariat Général à la Francophonie  
Tél. : (00 243) 98 217 979  
Courriel : [bibi\\_kanku@yahoo.fr](mailto:bibi_kanku@yahoo.fr)

23. Christine KASES  
Commissariat Général à la Francophonie

Le Secrétariat

24. Arthur KALULA  
Foire du Livre de Kinshasa “Bibliophilie”  
Tél. : (00 243) 081 519 28 50  
Courriel : [foirelivrekin@yahoo.fr](mailto:foirelivrekin@yahoo.fr)

25. René PAMBU  
CICIBA / R.D.C.  
Tél. : (00 243) 081 519 28 64  
Courriel : [ciciba\\_rdc@yahoo.fr](mailto:ciciba_rdc@yahoo.fr)

26. Michel NSAPU  
Centre d’Informations Artistiques et Culturelles “Le Mont des Arts”  
Tél. : (00 243) 98 220 330  
Courriel : [mondesarts@hotmail.com](mailto:mondesarts@hotmail.com)

## Annexes

### **COMMUNIQUE FINAL** **SANCTIONNANT LES TRAVAUX DE LA REUNION PREPARATOIRE** **INTERNATIONALE DU FESTIVAL DES LANGUES D'AFRIQUE** **(FESTLA)**

Le jeudi 24 juillet et le vendredi 25 juillet 2003, une réunion préparatoire internationale a regroupé des experts provenant des institutions nationales, organisations internationales et pays suivants :

- l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie ;
- le Centre International des Civilisations Bantu ;
- le Ministère de la Culture et des Arts ;
- le Commissariat Général à la Francophonie ;
- le Comité Préparatoire du Festival des Langues d'Afrique ;
- le Canada, le Mali, le Niger, le Sénégal, la République Démocratique du Congo.

L'objet de cette réunion a été d'examiner les contours et la faisabilité de l'organisation, à Kinshasa, en 2004, du Festila, sous tous ses aspects (juridique, politique, managérial, logistique, budgétaire), et tels que les avaient préparés le Comité Préparatoire.

La réunion préparatoire internationale a confirmé le choix de la RDC pour abriter le Festila, compte tenu de sa riche diversité culturelle, de ses compétences autant que de ses expériences en matière des langues.

Etant donné la portée nationale mais à vocation panafricaine du projet Festila, la réunion a vivement recommandé que le Gouvernement congolais s'implique activement en termes de volonté politique, d'engagement moral et matériel, avec bien entendu l'appui des partenaires internationaux.

D'autres recommandations pratiques ont été adoptées, à savoir :

- les statuts régissant le Festila ;
- l'agenda des préparatifs ;
- la date de la tenue du Festila, c'est-à-dire, juillet 2004.

Les participants à la réunion préparatoire du Festival des Langues d'Afrique se sont félicités du climat de cordialité et du sérieux qui ont caractérisé les échanges et les travaux, prélude à la grande fête des langues attendue pour 2004, fête qui viendra enrichir la constellation des rencontres d'éclat et d'envergure existantes au niveau continental.

## **MOTION DE REMERCIEMENT**

Nous, participants du Canada, de la France, du Mali, du Niger, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal à la réunion internationale préparatoire consacrée au Festila (Festival des Langues d'Afrique), remercions vivement le Peuple et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour nous avoir offert des conditions idéales de travail ;

Remercions également l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) dont l'accompagnement technique et financier a permis la tenue de cette réunion.

Fait à Kinshasa, le 25/07/2003

Les Participants